

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

États financiers
Au 30 avril 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

200-25 rue des Forges
CP 1356
Trois-Rivières QC G9A 5L2

Téléphone 819 379-0133

Télécopie 819 379-4207

Courriel info.trois-rivieres@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 avril 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 12 septembre 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A128346

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2023

2022

PRODUITS

Apports (annexe A)	8 181 458 \$	4 713 523 \$
Produits nets découlant des placements (annexe B)	1 293 190	1 632 254

	9 474 648	6 345 777
--	------------------	-----------

Variation des apports reportés	99 938	(457 324)
--------------------------------	---------------	-----------

Variation des dotations	(3 858 842)	34 598
-------------------------	--------------------	--------

	5 715 744	5 923 051
--	------------------	-----------

CHARGES

Contributions (annexe C)	4 319 192	3 984 470
--------------------------	------------------	-----------

Frais de campagne (annexe D)	821 194	744 655
------------------------------	----------------	---------

Frais d'administration (annexe E)	400 285	345 643
-----------------------------------	----------------	---------

	5 540 671	5 074 768
--	------------------	-----------

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS

	175 073	848 283
--	----------------	---------

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS

	676 626	(1 913 211)
--	----------------	-------------

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES
CHARGES

	851 699 \$	(1 064 928) \$
--	-------------------	----------------

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2023

2022

	Non affecté	Reçu à titre de dotation	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	9 107 394 \$	11 723 876 \$	20 831 270 \$	21 930 796 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	851 699	-	851 699	(1 064 928)
Apports reçus à titre de dotation (note 7)	-	3 858 842	3 858 842	(34 598)
SOLDE , fin de l'exercice	9 959 093 \$	15 582 718 \$	25 541 811 \$	20 831 270 \$

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

BILAN

Au 30 avril

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	357 808 \$	689 086 \$
Créances (note 3)	395 786	378 021
Frais payés d'avance	3 713	7 425

757 307	1 074 532
----------------	-----------

PLACEMENTS (note 4)

36 052 480	31 037 500
-------------------	------------

36 809 787 \$	32 112 032 \$
----------------------	---------------

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	612 660 \$	525 508 \$
Apports reportés à attribuer au cours du prochain exercice (note 6)	3 036 386	3 342 846

3 649 046	3 868 354
------------------	-----------

APPORTS REPORTÉS (note 6)

7 618 930	7 412 408
------------------	-----------

11 267 976	11 280 762
-------------------	------------

ACTIF NET

Non affecté	9 959 093	9 107 394
Reçu à titre de dotation	15 582 718	11 723 876

25 541 811	20 831 270
-------------------	------------

36 809 787 \$	32 112 032 \$
----------------------	---------------

ENGAGEMENT (note 10)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

Gloria Lemire _____, administrateur

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges avant variation de la juste valeur des placements	175 073 \$	848 283 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain de change non matérialisé	(222 804)	(6 100)
Gain sur cession de placements	(546 372)	(681 127)
Variation de la valeur du rachat du contrat d'assurance vie rachetable	(103 852)	-
Variation des dotations	3 858 842	(34 598)
Variation nette des produits de placements provenant des dons reçus à titre de dotation	60 954	92 587
	3 221 841	219 045
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(17 765)	427 855
Frais payés d'avance	3 712	(7 425)
Dettes de fonctionnement	87 152	(83 061)
	3 294 940	556 414

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(13 865 792)	(10 070 706)
Produit de la cession de placements	10 400 466	9 284 966
	(3 465 326)	(785 740)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Variation des apports reportés	(160 892)	364 737
--------------------------------	-----------	---------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(331 278)	135 411
ENCAISSE, début de l'exercice	689 086	553 675
ENCAISSE, fin de l'exercice	357 808 \$	689 086 \$

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'accélérer le développement de l'Université en appuyant financièrement les initiatives des étudiants et des professeurs-chercheurs et en améliorant la qualité de vie sur les campus par la sollicitation, l'administration et la redistribution des fonds recueillis. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

De plus, la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Fondation de l'UQTR) est devenue, depuis le 20 avril 2018, la première fondation universitaire canadienne à obtenir le sceau d'agrément du programme national de normes d'Imagine Canada, l'organisme-cadre du secteur de la bienfaisance au pays. L'obtention de cette certification vient démontrer la conformité de la Fondation de l'UQTR à des normes élevées dans cinq domaines fondamentaux : la gouvernance du conseil d'administration, la responsabilité financière et la transparence, la collecte de fonds, la gestion du personnel et la participation des bénévoles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Celles-ci concernent des transactions relatives aux placements. Selon cette méthode, les éléments d'actif monétaire sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments d'actif non monétaire ainsi que les postes de l'état des résultats au taux de change moyen du mois. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits de placement affectés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Contributions

Les dépenses de contributions sont comptabilisées lorsque toutes les approbations nécessaires ont été obtenues et que le don correspondant a été encaissé, s'il y a lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Les obligations sont évaluées d'après les données obtenues auprès de courtiers ou, à défaut, en utilisant les taux de rendement du marché.
- Les actions de sociétés cotées en Bourse, les fonds communs de placement et les fonds de marchés monétaires sont évalués d'après les données obtenues auprès de courtiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Police d'assurance vie

La Fondation est propriétaire d'une police d'assurance vie, dont la valeur de rachat est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé au terme de cette police à la date du bilan. Les variations au cours de l'exercice sont comptabilisées aux résultats. Le capital décès de cette police est de 400 000 \$ au 30 avril 2023.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à tous ses employés, via le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) offert aux employés de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), un régime de retraite à prestations définies.

La comptabilité de régimes à cotisations définies est appliquée au RRUQ, étant donné que la Fondation ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue. Les coûts des services passés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs à la date de la mise en place du régime.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2023	2022
Dons et contributions	377 776 \$	361 722 \$
Taxes à la consommation	18 010	16 299
	395 786 \$	378 021 \$

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

4. PLACEMENTS

	2023	2022
Obligations, taux variant de 1 % à 5,85 %, échéant entre 2023 et 2051 (valeur comptable : 4 952 456 \$; 2022 - 4 879 763 \$)	4 652 606 \$	4 551 475 \$
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur comptable : 10 445 274 \$; 2022 - 7 087 756 \$)	12 989 628	9 081 687
Fonds communs de placement (valeur comptable : 15 466 297 \$; 2022 - 14 750 153 \$)	16 963 692	16 147 698
Fonds de marchés monétaires (valeur comptable : 1 342 702 \$; 2022 - 1 254 556 \$)	1 342 702	1 256 640
Contrat d'assurance vie rachetable	103 852	-
	36 052 480 \$	31 037 500 \$

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	4 763 \$	15 225 \$
Salaires à payer	-	46 932
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	34 867	39 391
Bourses et contributions à verser	573 030	423 960
	612 660 \$	525 508 \$

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à des projets spécifiques.

Dons reçus pour lesquels le capital doit être utilisé pour des projets spécifiques :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	8 962 443 \$	8 597 706 \$
Augmentation ¹	3 378 076	3 703 423
Diminution ²	(3 538 968)	(3 338 686)
SOLDE , fin de l'exercice	8 801 551	8 962 443

Produits de placements reçus à titre de dotation qui doivent être utilisés pour des projets spécifiques :

SOLDE , début de l'exercice	1 792 811	1 700 224
Augmentation	435 660	412 420
Diminution	(409 328)	(319 833)
SOLDE , fin de l'exercice	1 819 143	1 792 811

Produits de placements reçus à titre de dotation qui doivent être utilisés pour la Chaire Jarislowsky :

SOLDE , début de l'exercice	-	-
Augmentation	34 622	-
SOLDE , fin de l'exercice	34 622	-

Total des apports reportés	10 655 316	10 755 254
Portion des apports reportés à attribuer au cours du prochain exercice	3 036 386	3 342 846
Apports reportés à attribuer à long terme	7 618 930 \$	7 412 408 \$

¹ L'augmentation est composée des versements reçus de 3 378 076 \$ (2022 - 3 642 427 \$), des transferts entrants de 0 \$ (2022 - 17 737 \$) et des dons décapitalisés entrants de 0 \$ (2022 - 43 259 \$).

² La diminution est composée des retraits de 3 535 077 \$ (2022 - 3 322 305 \$) et des transferts sortants de 3 891 \$ (2022 - 16 381 \$).

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

7. APPORTS REÇUS À TITRE DE DOTATION

L'actif net reçu à titre de dotation a été augmenté d'un montant de 3 858 842 \$ (2022 - 206 906 \$). Cette augmentation correspond à une augmentation de 3 858 842 \$ des dons capitalisés reçus au cours de l'exercice. Le solde de l'actif net reçu à titre de dotation est grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Des produits d'intérêts générés sur ces dotations d'un montant cumulatif de 470 282 \$ (2022 - 412 420 \$) sont aussi affectés à des projets spéciaux en vertu d'affectations externes.

8. BOURSES ET CONTRIBUTIONS VERSÉES À L'UQTR

Au cours de l'exercice, la Fondation a remis des bourses d'études et des contributions à l'UQTR pour un montant total de 4 319 192 \$ (2022 - 3 984 470 \$). Depuis le début de la Fondation en 1986, les bourses et contributions totalisent 56 850 251 \$, dont 3 058 784 \$ en transfert d'équipement.

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est au sens de la Loi une entité légale à part entière et elle est indépendante de l'UQTR sur le plan de la gouvernance et des opérations. Cependant, la Fondation est liée à l'UQTR en ce sens qu'elle sollicite des dons pour réaliser divers projets de l'UQTR avec l'accord implicite ou explicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicité est, conformément à la volonté et aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'UQTR ou utilisée par cette dernière dans le respect des règles applicables.

De plus, l'UQTR fournit gratuitement les locaux nécessaires aux activités administratives ainsi que le mobilier de bureau et le matériel informatique et assume certaines prestations de services, tels que les services de support informatique, de communication et de ressources humaines. De plus, elle assume une police d'assurance couvrant la responsabilité civile de la Fondation et de ses administrateurs. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus à titre gratuit, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

10. ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée par contrat jusqu'en 2031 à effectuer des contributions pour la construction d'un deuxième pavillon au campus de l'UQTR de Drummondville. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 5 219 775 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	-	1 125 725	\$
2025	-	871 350	\$
2026	-	686 350	\$
2027	-	686 350	\$
2028	-	508 750	\$

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La Fondation effectue des placements en devises et une proportion de 20,2 % (2022 - 15,9 %) est investie en monnaie étrangère. La Fondation est conséquemment exposée à des risques découlant des variations des taux de change. Au 30 avril 2023, l'encaisse et les placements libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens représentent respectivement 43 093 \$ et 4 275 688 \$ (2022 - 72 035 \$ et 5 046 345 \$).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Fondation si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle des créances.

La Fondation ne court aucun risque significatif à l'égard de ses créances puisqu'elles sont composées principalement des dons et contributions qui sont comptabilisés lorsque la promesse est signée avant la fin de l'exercice et dont l'encaissement est réalisé avant l'adoption des états financiers.

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la détention de titres de fonds de marchés monétaires ainsi que des obligations fédérales, provinciales et municipales dans les titres d'obligations et les fonds commun de placements, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit. La Fondation minimise son exposition au risque lié à l'émetteur en n'investissant que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. La Fondation s'assure également d'avoir une bonne diversification de ses placements. De plus, la Fondation tente de minimiser son risque en ne concluant qu'avec des banques canadiennes et leurs filiales. L'exposition à ce risque est étroitement surveillée.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités. De plus, elle établit des budgets et des prévisions de liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible. Finalement, le conseil d'administration revoit et approuve les budgets de la Fondation ainsi que les opérations significatives s'inscrivant hors du cours normal des activités.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à ses apports affectés ayant une échéance au cours du prochain exercice.

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2023

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Les obligations portent intérêt à des taux fixés par contrat qui vont de 1,1 % à 5,85 %. Les dates de révision des taux d'intérêt vont du 12 septembre 2023 au 2 décembre 2051. Les taux d'intérêt courants sur le marché pour des titres similaires sont comparables. Les produits de la Fondation ne peuvent être affectés par des variations des taux d'intérêt puisque ces derniers sont fixés par contrats lors de l'achat des obligations. De plus, la valeur de marché de ces obligations est susceptible d'être affectée par des variations des taux d'intérêt offerts sur le marché.

La Fondation gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses produits d'intérêts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements en actions de sociétés cotées en Bourse, dans les fonds communs de placement et dans les fonds de marchés monétaires dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. Elle gère son risque lié aux fluctuations des cours de ses placements cotés en effectuant régulièrement un examen financier de l'information disponible au public à l'égard de ses placements cotés pour s'assurer que le risque est conforme à sa tolérance et à la politique de placements adoptée par le conseil d'administration. Finalement, elle reçoit une analyse de la tendance des marchés de chacun de ses courtiers et en fait une évaluation.

12. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. Le comité de placement vise à ce que les placements des fonds capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital, et que les placements des fonds non capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum pour l'administration générale.

13. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La Fondation a comptabilisé des montants totalisant 380 052 \$ au cours des exercices terminés les 30 avril 2022, 2021 et 2020 à titre d'apports dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada. Cette subvention se rapporte à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2023

2022

A - APPORTS

Dons	7 607 464 \$	4 081 738 \$
Contributions de l'UQTR	573 994	545 187
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	86 598
	8 181 458 \$	4 713 523 \$

B - PRODUITS NETS DÉCOULANT DES PLACEMENTS

Dividendes	668 912 \$	1 012 678 \$
Gain sur cession de placements	546 372	681 127
Gain (perte) sur taux de change	(15 501)	2 961
Intérêts	145 415	128 173
Services professionnels - gestion de portefeuille	(155 860)	(192 685)
Variation de la valeur de rachat du contrat d'assurance vie rachetable	103 852	-
	1 293 190 \$	1 632 254 \$

C - CONTRIBUTIONS

Contributions versées à l'UQTR	3 375 278 \$	3 041 578 \$
Bourses aux étudiants	943 914	942 892
	4 319 192 \$	3 984 470 \$

D - FRAIS DE CAMPAGNE

Salaires et charges sociales	619 454 \$	567 831 \$
Activités spéciales et de reconnaissance	64 884	19 214
Fournitures de bureau et papeterie	4 855	6 942
Frais bancaires	8 092	8 039
Frais de représentation	21 503	12 313
Publicité	32 152	44 198
Services professionnels	70 254	86 118
	821 194 \$	744 655 \$

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2023

2022

E - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	282 829 \$	277 214 \$
Activités et événements	24 367	7 411
Formation	6 872	8 397
Fournitures de bureau et papeterie	21 147	17 658
Frais du conseil d'administration	4 358	2 820
Publicité et frais de représentation	15 279	11 785
Services professionnels	42 900	17 801
Télécommunications	2 533	2 557
	400 285 \$	345 643 \$
